

La Pariole et Les copains d'abord présentent

SOIRÉE

Jacques Drel
JUSQUE DANS LE CŒUR DES FRITES!



- SUR SCÈNE -

MICHEL LORD, ÈVE DARCY, PIERRE LABRÈCHE, PAUL OUELLET, LIONEL LAUBERTÉ,
OLIVIER PTIRE, NICOLE CATELLIER, PAUL BEAU, GINETTE PLOURDE, ARMANDE OUELLET,
GÉRARD TURCOTTE, ALAIN-MARTIN RICHARD ET DANAÉ OUELLET

SAMEDI 13 FÉVRIER 2016 À 20 H
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA MOTTE (SALLE HÉRITAGE)
ENTRÉE 20 \$ (ÇA COMPREND UN P'TIT VERRE DE PORTO ET UN CHOCOLAT!)

BILLETS EN VENTE

TABAC AGATHE D'AMOS / ÉVOLUSON DE ROUVIN-MORANDIA / CHAUSSURES LECLERC DE MALARTIC / BUREAU MUNICIPAL DE LA MOTTE / À LA PORTE LE SOIR DU SPECTACLE
RÉSERVATION : 819 727-2258

IDÉE ORIGINALE ET COORDINATION : DANAÉ OUELLET RÉGISSEUSE : AURORA TURCOTTE



Dimanche 6 mars

De 11 h à 16 h

Vous êtes tous invités, tout-petits, parents et grands-parents et... si vous avez des visiteurs à l'improviste, amenez-vous avec eux .

Programmation :

- * Dîner «Hot dog»
- * Jeux gonflables à l'intérieur de la salle Héritage
- * Jeux extérieurs
- * Glissade (Si nous avons de la neige)
- * Tire sur neige
- * Patinage libre
- * Hockey bottine

Dîner gratuit



Venez vous amuser, il y en aura pour tous les goûts!



Des jeux gonflables à l'intérieur
de la salle Héritage.

Venez vous amuser les petits !



Municipalité de La Motte

349 Chemin St-Luc
C.P. 644
La Motte, JOY 1T0

Téléphone : 819 732-2878
Télécopie : 819 727-4248
Messagerie : municipalite.lamotte@cableamos.com

Rencontre pour le 100^e

Mardi 16 février à 19 h à la salle des Pionniers.



(Suite page 5)

Bravo! À CCYME pour l'édition 2015-2016. Malgré le temps trop doux, la pluie et les forts vents, c'est entre 2 650 et 3 030 personnes qui se sont déplacées pour voir danser les 19 749 lumières. (Suite page 2)



Crédit photo : Martin Guindon



*Les membres de la Fabrique
vous invitent à un dîner de
Pâques le dimanche 27 mars*

(Suite page 5)

De la Une à la deux

Février 2016 vol. 2 no 45



Déjà une 5^e édition de terminée. C’est dimanche le 10 janvier que se déroulait la 41^e soirée de notre spectacle ‘Son et Lumière’ de Noël. Pour une première fois en 5 ans, nous avons été dans l’obligation d’annuler la représentation du 24 décembre; Dame Nature soupirait trop fort! Malgré le tems trop doux, la pluie et les forts vents, c’est entre 2 650 et 3 030 personnes qui se sont déplacées pour voir danser nos 19 749 lumières sur les dix pièces musicales.

Notre grande visibilité vient d’un moyen très important pour nous, le bouche-à-oreille de tous, mais surtout de nos fiers ambassadeurs de La Motte. Un gros merci à toutes et à tous. Un gros merci aux différents médias, sans qui notre projet n’aurait pas la même visibilité. Un merci spécial à notre voisin d’en face, Denis Duguay, pour avoir permis aux gens de se stationner dans son entrée afin de regarder notre spectacle.

Pour notre 5^e édition, nous avons fait affaire avec des partenaires corporatifs pour nous aider dans le développement futur de notre projet. Nous tenons à remercier nos précieux partenaires :

Partenaire «Officiel» : Olivier Lemieux de Services GFE

Partenaires « Étoile » :

Hyundai d’Amos	Enviroboue Ghislain Morin inc.
Les Entreprises Roy & frères et Plomberie Les Eskers	
Damien Durocher, Voix-off, narrateur, producteur	

Partenaires « Lutin » :

Pme Inter Notaires	Matériaux Blanchet inc.
--------------------	-------------------------

Pour notre 5^e édition, nous avons de nouveau installé notre boîte de « contributions volontaires ». Toutes les causes sont bonnes et nous avons décidé que notre cause devrait avoir un lien avec Noël... les enfants! Les contributions volontaires sont remises moitié-moitié entre la Fondation hospitalière d’Amos, pour le département de la pédiatrie, jusqu’à concurrence de 1 000 \$, et notre jeunesse de La Motte.

Son et Lumière CCYME La Motte est heureux de vous annoncer qu’il redistribue 2 430 \$ aux enfants. C’est donc 1 000 \$ qui seront remis au département de la pédiatrie de l’hôpital d’Amos et 1 430 \$ qui seront remis aux trois organismes de La Motte soit 476,67 \$ au Comité Kasuäl, 476,67 \$ au Comité du père Noël et 476,67 \$ à la Table de concertation pour la fête de la famille.

On se donne rendez-vous en décembre 2016 pour une 6^e édition de notre folie de Noël.

L’équipe CCYME, Caroline, Cédrick, Yanick, Malick et bébé Emrick, aimerait vous remercier chaleureusement de votre support et de votre intérêt pour notre magie (folie) de Noël. Un gros merci!!!



(Crédit photo Yanick Lacroix) En avant : Yanick Lacroix, concepteur CCYME, France Rheault, représentante de la Table de concertation, Malick et Cédrick de CCYME.

En Arrière : Carole Gamache, animatrice du comité Kasuäl, Monique T.Savard, représentante pour le comité du Père Noël et Caroline Dupré, conceptrice avec bébé Emrick de CCYME



Crédit photo : Danaë Ouellet
Une partie des copains d’abord en pleine répétition!

Brel à La Motte ? Enfin, c’est presque ça puisque vous êtes invités à une soirée de ses chansons le samedi 13 février à 20 h, à la Salle Héritage du Centre communautaire. De fait, pour la St-Valentin, La Pariole et Les copains d’abord vous préparent un magnifique spectacle de musique et de chansons de ce grand chanteur belge.

C’est moi qui aurai le bonheur d’animer cette belle soirée intitulée «Jusque dans le cœur des frites!» Sur scène vous entendrez Paul Ouellet, Lionel Laliberté, Michel Lord, Ève Darcy, Ginette Plourde, Armande Ouellet, Gérard Turcotte, Paul Beau, Nicole Catellier, Alain-Martin Richard, Olivier Pitre et Danaë Ouellet accompagnés de guitares, piano, accordéon, violon, contrebasse et caisse claire!

Et puis, en plus de passer une soirée fantastique vous contribuez à aider le Centre communautaire puisque La Pariole lui remet les bénéfices de la soirée. Les billets sont en vente au coût de 20 \$ au Bureau municipal ou auprès d’Aurore Turcotte au 819 727-2258.

Et comme c’est la St-Valentin, en plus de la musique, des chansons et de l’amour, le prix du billet inclut un petit chocolat et un petit verre de porto !

Au plaisir de s’y rencontrer !
Pierre Labrèche



Appel de propositions

Le petit café de La Motte

Dans le cadre des « Projets culturels en ruralité de la MRC d’Abitibi », le Centre communautaire de La Motte a obtenu une subvention pour tenir un café-bistro les jeudis et vendredis soirs, du 30 juin au 19 août 2016.

Le petit café de La Motte présentera un spectacle tous les vendredis en soirée sauf dans le cas d’un spectacle pour enfants qui pourrait être présenté en fin d’après-midi. Le petit café de La Motte sera aménagé dans la Salle Héritage du Centre communautaire qui sera configurée de manière intimiste pour accueillir une soixantaine de personnes (ou plus au besoin). À cet effet, les murs et paravents du Centre communautaire se transformeront en galerie d’art hebdomadaire. Les artistes en art visuel pourront y exposer leurs œuvres. (Les détails pour cette partie du projet seront communiqués plus tard.)

Pour les spectacles, le Centre communautaire pourra fournir et installer un équipement de sonorisation de base (petite console, micros sur pied et boîtes de son) et un éclairage de scène fixe, mais ne fournira pas de technicien.

La durée des spectacles sera de 60 à 90 minutes et le cachet est de 300 \$ par spectacle, taxes, transport et per diem inclus.

Les artistes intéressés à présenter un spectacle dans le cadre du petit café de La Motte ont jusqu’au 15 mars 2016 pour envoyer leur proposition.

Pierre Labrèche
a/s Petit café de La Motte
349 chemin St-Luc, C.P. 644
La Motte (QC) JOY 1T0
Ou par courriel au : ad.lamotte@cableamos.com

Votre proposition devra contenir les éléments suivants :

- Nom de l’artiste/groupe
- Nombre de participants
- Discipline
- Durée du spectacle
- Description du spectacle
- Coordonnées de l’artiste ou de l’agent
- Dates de disponibilités (1-8-15-22-29 juillet, 5-12-19 août)
- Fiche technique



René Martineau, maire

Municipalité de La Motte



Municipalité de La Motte, février 2016

Chers concitoyens, concitoyennes,

Conformément à l’article 957 du code municipal, nous vous soumettons le budget 2016 et le programme triennal d’immobilisations, tel qu’adoptés au cours de la séance d’ajournement tenue le 17 décembre 2015.

ADOPTION DU BUDGET POUR L’ANNÉE 2016

CONSIDÉRANT QUE le règlement no 30, adopté le 7 janvier 1946, autorise l'imposition de la taxe foncière annuelle par résolution (991 CM);

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires des recettes et des dépenses pour l'année 2016, s'établissent comme suit :

PRÉVISIONS DES RECETTES

Taxe foncière	234 552 \$
Taxe collecte à la porte et Parc à conteneurs	28 800 \$
Taxes services communautaires	18 004 \$
Taxes Protection incendie	46 548 \$
Taxes déneigement Noisetiers	1 589 \$
École primaire	1 087 \$
Terres publiques	5 484 \$
Bonification compensatoire	1 739 \$
Redevance Recyclage et collecte	18 574 \$
Redevance élimination	10 909 \$
Autres recettes locales	28 256 \$
Péréquation	0 \$
Entretien chemin d’hiver	59 023 \$
Entretien et conservation réseau routier	177 067 \$
Création d’emploi	7 300 \$
TOTAL DES RECETTES PRÉVUES POUR 2016	638 932 \$

PRÉVISIONS DES DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	127 824 \$
Législation	17 023 \$
Gestion financière et administrative	76 156 \$
Greffé (élection)	2 800 \$
Évaluation	22 276 \$
Gestion du personnel	3 200 \$
Édifice Municipal	6 369 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE	88 503 \$
Police	28 765 \$
Protection incendie	59 188 \$
Mesure d’urgence	550 \$

TRANSPORT ROUTIER	238 390 \$
Voirie entretien été	93 351 \$
Voirie construction	43 673 \$
Travaux saisonniers	38 166 \$
Enlèvement de la neige	60 899 \$
Éclairage des rues	2 300 \$

HYGIÈNE DU MILIEU	64 717 \$
Réseau d’égouts	0 \$
Matières résiduelles et recyclables	38 610 \$
Collecte porte à porte	17 148 \$
Gestion parc à conteneurs	8 687 \$
Gestion des cours d’eau	272 \$

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	66 781 \$
Urbanisme	8 036 \$
Promotion et développement	41 382 \$
Logement	4 953 \$
Autres (Quotes-Parts)	12 410 \$

LOISIRS ET CULTURE	47 806 \$
Chalet	1 819 \$
Administration	0 \$
Centre communautaire	18 004 \$
Patinoire	2 300 \$

Plage	190 \$
Parc et terrains de jeux	1 160 \$
Expositions et foires	250 \$
Autres (animation)	12 281 \$
Bibliothèque	10 802 \$
Activités diverses	1 000 \$

FRAIS DE FINANCEMENT	3 800 \$
Autres frais de financement	3 800 \$

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	1 112 \$
Transfert investissement divers	0 \$
Immobilisations	1 112 \$
TOTAL DES DÉPENSES PRÉVUES POUR 2016	638 932 \$

CONSIDÉRANT QUE ce conseil se doit de prévoir par l’imposition de taxes, les sommes nécessaires aux dépenses d’administration; qu’il doit aussi pourvoir aux améliorations et faire face aux obligations de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il existe un *écart à combler de deux cent trente-quatre mille cinq cent cinquante-deux dollars (234 552\$);*

CONSIDÉRANT QUE l’évaluation des biens-fonds de cette municipalité est de *trente-huit millions quatre cent cinquante et un mille soixante-dix dollars ; (38 451 070 \$);*

EN CONSÉQUENCE :
SUR PROPOSITION de madame Jocelyne Wheelhouse, appuyé par monsieur Marcel Bourassa, et unanimement résolu, que soit adopté séance tenante :

Une taxe de SOIXANTE ET UN SOUS (0.61/100 \$) du cent dollars d’évaluation, telle que portée au rôle d’évaluation imposée et prélevée pour l’année fiscale 2016, sur tout terrain, lot ou partie de lot, avec toutes constructions y érigées, s’il y a lieu, et tout ce qu’incorporé au fonds et défini par la loi comme biens-fonds ou immeubles.

ADOPTÉE

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS POUR LES EXERCICES FINANCIERS SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016, 2017 ET 2018

CONSIDÉRANT QUE l’article 953.1 du code municipal stipule que, « le conseil d’une municipalité locale doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents »;

CONSIDÉRANT QUE le programme des immobilisations de la municipalité de La Motte se présente comme suit :

Numéro	Identification	2016	2017	2018
01-001	Équipement incendie	100 000 \$	0 \$	0 \$
01-002	Réserve de concassé	98 000 \$	0 \$	0 \$
TOTAL		198 000 \$	0 \$	0 \$

EN CONSÉQUENCE :

SUR PROPOSITION de madame Mariette Savard, appuyé par monsieur Réjean Richard, et unanimement résolu que le programme triennal des immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018 soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

ADOPTION DU BUDGET 2016

Coup d’œil municipal

Février 2016 vol. 2 no 45



Texte par Rachel Cossette

CALENDRIER DES RENCONTRES 2016 – SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MOTTE

CONSIDÉRANT QUE l’article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l’heure du début de chaque séance;

POUR CE MOTIF :

IL EST PROPOSÉ, par monsieur Marcel Bourassa, appuyé par monsieur Marcel Masse et unanimement résolu :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil de la Municipalité de La Motte pour 2016, ces séances se tenant le lundi et débiteront à 19 h 30 :

11 janvier	11 juillet
08 février	08 août
14 mars	12 septembre
11 avril	11 octobre (mardi)
09 mai	14 novembre
06 juin	12 décembre

QU’ un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier. Conformément à la loi qui régit la Municipalité.

ADOPTÉE

Élection municipale partielle à La Motte

Le 10 avril prochain se déroulera une élection municipale partielle, au siège no 3, à La Motte. Voici quelques informations concernant les conditions requises pour être **candidat**.

L’ÉLIGIBILITÉ

Pour être éligible à un poste de membre du conseil, toute personne doit :

Avoir le droit d’être inscrite sur la liste électorale municipale.

Et

- Remplir l’une des deux conditions suivantes :

1. être domicilié sur le territoire de la municipalité de La Motte et, depuis au moins six mois, au Québec;
2. être, depuis au moins douze mois : le propriétaire d’un immeuble ou l’occupant unique d’un établissement d’entreprises;

Le 10 avril 2016, jour du scrutin, avoir 18 ans (la majorité).

L’INÉLIGIBILITÉ

Plusieurs situations d’inéligibilité peuvent empêcher une personne à se porter candidate à un poste de membre du conseil d’une municipalité.

Ces situations peuvent se répartir en quatre catégories :

L’inéligibilité reliée à l’exercice d’une fonction : C’est le cas du DGE, des membres de la Commission de la représentation électorale (CRÉ), des ministres des gouvernements du Québec et du Canada, des substituts du Procureur général, des juges des tribunaux, des fonctionnaires de certains ministères et des fonctionnaires municipaux;

L’inéligibilité reliée à une inhabilité prévue par la LERM y compris le défaut de respecter certaines dispositions concernant le financement des partis politiques municipaux et des candidats indépendants et contrôle des dépenses électorales (municipalité de 5 000 habitants et plus);

L’inéligibilité reliée à une inhabilité prévue par une loi autre que la LERM;

Le 26 février 2016 est le premier jour pour produire une déclaration de candidature.

Le 11 mars 2016 à 16h30 (heure de la présidente d’élection) est le dernier jour pour produire une déclaration de candidature.

La personne qui désire poser sa candidature peut venir chercher, le formulaire intitulé : «Déclaration de candidature», au bureau municipal pendant les heures d’ouverture habituelle.

La déclaration de candidature au siège no 3 doit comporter les signatures d’appui d’au moins 5 électeurs pour une municipalité de moins de 5 000 habitants.

Rachel Cossette, Présidente d’élection

Municipalité de La Motte



AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO 206 RELATIF AUX TAXES DE SERVICES

La conseillère, madame Mariette Savard, donne maintenant avis de motion qu’à une séance ultérieure de ce Conseil, il y aura l’adoption du règlement relatif aux taxes de services.

Pour chaque conseiller ayant reçu copie du projet de règlement, une dispense de lecture est également demandée, à l’exception des modifications pouvant être apportées audit projet.

- ♦ Une contribution financière de 100 \$ est remise à l’Accueil d’Amos, ce montant contribue à aider l’organisme qui redonne à la Municipalité par le biais de la Banque alimentaire.
- ♦ L’inspecteur municipal sera présent au bureau municipal les jeudis : 18 février et 17 mars.
- ♦ Programme d’aide à la rénovation (PRR), la date limite pour le dépôt des demandes est le 31 mars 2016 à la MRC d’Abitibi. Vous pouvez aller voir sur le site de la MRC Abitibi à l’adresse ci-dessous :

http://www.habitation.gouv.qc.ca/renover_ma_maison_en_milieu_rural.html

ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE

Voici quelques informations afin de démystifier le rôle de l’ élu. Ceci pourrait être un tremplin vers une vie politique municipale. Le conseil est composé d’un maire (sse) et de six conseillers (ères).

Le conseil municipal représente la population et prend les décisions sur les orientations et les priorités d’action de la municipalité. L’assemblée du conseil municipal représente le principal lieu d’exercice de la démocratie municipale. Les élus prennent les décisions sous la forme de résolution ou de règlement adopté lors d’une assemblée.

Le conseil assume les droits et les devoirs dévolus par les principales lois, le Code municipal du Québec, de même que par certaines lois connexes.

Les rôles de l’ élu

En plus de s’assurer que les services offerts dans la municipalité répondent aux besoins de la communauté, l’ élu a trois principaux rôles à jouer :

1.1 Représentant des citoyens

L’ élu doit représenter le plus exactement possible les désirs et les opinions de ses électeurs auprès du conseil municipal. Pour ce faire, il doit se tenir au courant des préoccupations et des projets de ses électeurs et les consulter au besoin. Par ailleurs, l’ élu est régulièrement sollicité par des citoyens qui lui soumettent des demandes particulières et qui s’attendent à recevoir une attention personnelle. Il doit donc clarifier le plus précisément possible la demande du citoyen, le diriger au bon endroit et assurer le suivi.

1.2 Législateur

L’ élu a un rôle de législateur dans le cadre des compétences de la municipalité. Au sein du conseil, il doit adopter des orientations, élaborer des politiques, établir des réglementations. Pour ce faire, il doit dépasser son rôle de représentant des citoyens et considérer l’intérêt général de la communauté.

1.3 Administrateur

Après avoir adopté les politiques et les réglementations, l’ élu doit les mettre en oeuvre. Il prend donc des décisions pour embaucher le personnel, octroyer les contrats, accorder des dérogations aux règlements d’urbanisme, etc. Il doit aussi exercer un contrôle sur la mise en oeuvre des décisions, sur l’application des règlements, sur la réalisation des décisions et sur la réalisation des prévisions budgétaires. Dans son rôle d’administrateur, l’ élu doit viser l’efficacité et une utilisation rationnelle des ressources de la municipalité.

Rachel Cossette, Présidente d’élection

Nouvelles de vos comités

Février 2016 vol. 2 no 45



Texte par Monique T. Savard



Bonjour,

Le 11 décembre dernier, on a eu notre soirée de Noël des Fermières. Un souper super, chacune apportait un plat et ça a permis d'échanger. Après, il y a eu des jeux très intéressants, certains demandaient de la pratique.

Aussi un échange de cadeaux qui avait pour thème «J'en ai eu, j'en veux plus» mais surprise, c'est qu'il fallait mimer son cadeau. On a bien ri et avons passé une très belle soirée.

Maintenant janvier qui est là, il faut vraiment mettre la main à la fabrication et continuer notre courtoisie qui sera le 1^{er} prix lors du brunch annuel qui aura lieu le 8 mai.

En février, lors de la réunion de la St-Valentin, une fondue au chocolat est prévue. «Que ça va être délicieux»!

N'oubliez pas les membres fermières de porter une touche de rouge le soir de la rencontre du 9 février.

Au plaisir,

Monique T. Savard, dossier communication



CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA MOTTE

Texte par Pierre Labrèche



Bonjour et Bonne année à toutes et à tous !

C'est à nouveau un plaisir de vous donner les nouvelles du Centre communautaire. J'attire tout de suite votre attention sur deux événements importants en février.

Tout d'abord, le samedi 13 février La Pariole nous offre un spectacle consacré à Jacques Brel. Vous trouverez dans ce Journal de La Motte toutes les informations au sujet de ce spectacle. On peut déjà remercier La Pariole et les artistes des Copains d'abord puisque les bénéfices de ce spectacle de la St-Valentin seront, encore cette année, remis au Centre communautaire.

Ensuite, le jeudi 18 février aura lieu l'Assemblée générale annuelle (AGA) du Centre communautaire. On espère sincèrement vous y voir en grand nombre ! Bien sûr il y a des postes à combler au sein du conseil d'administration et il y aura des élections. Mais même si vous ne pouvez ou ne voulez pas faire partie du CA votre présence est importante. L'AGA c'est le moment de prendre des nouvelles, de faire le bilan et d'exprimer vos opinions. Vous trouverez ci-dessous l'avis de convocation officiel pour cet important rendez-vous du 18 février.

Finalement, si on commence à penser à l'été prochain, je vous invite à lire l'appel de propositions pour le «Petit café de La Motte» qui aura lieu au Centre communautaire, de la fin-juin à la mi-août 2016.

Au plaisir de vous voir bientôt !

Pierre Labrèche

«GÉNIE DES SAGES»

Vous êtes invités à venir participer au «Génie des Sages», le 1^{er} mardi du mois de février à la salle de la relève du Centre communautaire dès 13 h.

Pour plus de détails sur les horaires, renseignez-vous auprès de la responsable madame Rita Larouche 819 732-4733

Rencontre pour le 100^e

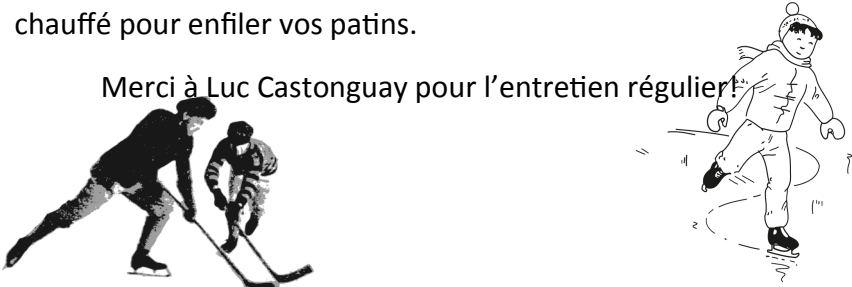
Une rencontre est prévue afin de continuer les démarches déjà amorcées, vous avez des idées, vous désirez vous impliquer, vous êtes les bienvenus le mardi 16 février à 19 h à la salle des Pionniers.

On vous y attend!

La patinoire est prête!

La Municipalité de La Motte met à votre disposition une patinoire extérieure qui est située dans la cour de l'école Tétreault. Amenez-vous avec vos amis, venez jouer au hockey ou simplement pour du patinage libre. Vous avez un endroit chauffé pour enfiler vos patins.

Merci à Luc Castonguay pour l'entretien régulier!



Message à vous citoyens de La Motte!

Je suis à la préparation du bottin téléphonique 2016-2017. Votre numéro a changé? Vous êtes nouveaux résidents et vous désirez que votre numéro y figure!

Contactez-moi au 819 732-2878.

À PROPOS DU JOURNAL DE LA MOTTE

Le Journal de La Motte est publié aux deux mois; il paraît en février, avril, juin, août, octobre et décembre. Si vous désirez soumettre un message d'intérêt public en tant qu'individu ou organisme, faites-le parvenir au bureau municipal avant le 15 du mois précédant la parution.

Tél : 819 732-2878, Téléc : 819 732-4248

ad.lamotte@cableamos.com

L'équipe du journal :

Rédaction : France Rheault

Correction : Jocelyne Lefebvre

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec.

Soutien : Monique T. Savard, Françoise Thibodeau, Sylvie Thibodeau, Monique St-Pierre .



Les membres de la Fabrique vous invitent à un dîner de Pâques

Le dimanche 27 mars à 12 h, à la salle des Pionniers

Coût des billets : Adultes : 12 \$
8 à 12 ans : 8 \$
0 à 7 ans : Gratuit

Les billets sont en vente auprès des marguilliers : Suzanne Perron, Joachim Turcotte, Serge Richard, André Bellefeuille, Lucie Carrier et Vital Hains

Bienvenue à Tous!

Message de la paroisse St-Luc

Février 2016 vol. 2 no 45



FÉVRIER 2016

07 fév Âme Colette Naud par Quête funérailles
10 h Âme Annette Mainville par Quête funérailles

14 fév.....Messe à St-Mathieu
10 h

21 fév. Âme Fernande Pâlin par Quête funérailles
10 h Aux intentions de Carmel Guénette par Jocelyne Guénette

28 fév.....Messe à St-Mathieu
10h

Carmel Guénette, Responsable
819 727-2525

HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES

MARS 2016

06 mars.....Âme Céline Béliveau par Jeannine Béliveau et Odile Trudel
10 h Âme Georgette Villeneuve par Cellule d'évangélisation

13 mars..... Messe à St-Mathieu
10 h

20 marsÂme Graziella Ouellet par Quête funérailles
10 h Âme Jean-Paul Guénette par Maurice Bédard

27 mars **PÂQUES** – Messe à St-Mathieu
10 h

DE LA POUSSIÈRE DE DIAMANT

À l'occasion de la période de Noël et du 1^{er} de l'An, j'ai rencontré des personnes qui travaillent à la mine de diamant du Québec. (Il y a 6 mines de diamant au Canada dont une est au Québec – le projet Renard au nord de Chibougamau – Stornoway Diamond Corporation).

Ils m'ont dit qu'ils revêtaient des vêtements blancs pour leur travail et que lorsque leur quart de travail est terminé, ils déposent leurs vêtements blancs dans un endroit déterminé. Une compagnie spécialisée ramasse ces vêtements et les lave pour récupérer les poussières de diamant qui se seraient introduites dans les vêtements – c'est précieux plus que l'or.

Je me suis dit qu'il en est peut-être ainsi dans votre famille – le sourire de vos bébés, la joie de vos enfants – qui sont de véritables poussières de diamant si on trouvait le moyen de les regarder ainsi – on serait fiers de notre famille et on découvrirait notre richesse dans chacune de nos maisons – un papa en santé et heureux – une maman qui chante – un jeune homme et une jeune fille qui prennent de l'assurance et qui deviennent de jour en jour plus responsables – c'est comme une mine de diamant.

Quelle condition pourrait-on proposer pour l'exploration et pour l'exploitation de cette mine familiale dont vous êtes les propriétaires et dont vous voyez les poussières?

Je vous souhaite d'être fiers de votre chez-vous et de savoir en découvrir votre mine de diamant.

MERCREDI DES CENDRES

Le 10 février 2016

Ouverture du Carême

L'Église nous rappelle cette période de jeûne et d'abstinence si c'est possible.

À chacun et chacune de considérer ces 40 jours (excepté le dimanche) comme une invitation à améliorer ses habitudes de vie, à essayer au moins.

MARS – le 20 – Début de la semaine sainte – Dimanche des rameaux

MARS – le 27 – Pâques

UN RETOUR BREF SUR NOËL

À l'église chapelle, les personnes qui en ont été capables se sont rassemblées pour célébrer la naissance de Jésus dans une mangeoire pour les animaux.

Deux troubadours de chez nous nous ont introduit cette fête en alternant avec la chorale alors que dehors il faisait noir et que, à l'intérieur, c'était la pénombre, pour faire ressortir notre besoin de lumière.

La procession des étoiles et la procession des personnages de la crèche portés par des gens à qui on avait demandé et qui avaient dit oui. Tous nous apportent chaleur et lumière – on a tout organisé avec les gens qui étaient présents.

C'était beau, c'était vivant, c'était participatif, ainsi le livre de la Parole de Dieu et de l'Enfant Jésus était entouré de lumière et de chaleur humaine. C'était notre façon de les accueillir.

Ô nuit de Paix, Sainte nuit

Dans le ciel, l'astre luit

Dans les champs tout repose en paix

Mais soudain dans l'air pur et frais

Le brillant cœur des anges

Aux bergers apparaît

MERCI À TOUTES LES PERSONNES QUI ONT APPORTÉ LEUR COLLABORATION ET LEUR PARTICIPATION!

À LA RECHERCHE DE BONNES NOUVELLES

Au tout début de la messe en communauté paroissiale, il nous arrive assez souvent d'inviter les gens à s'exprimer et à nous dire les bonnes nouvelles qu'ils ont vécues chez eux, en famille, à la maison. Vous comprenez que nous voulons faire mieux, sans chialage, sans menace, sans bavure, mieux que les moyens électroniques de la communication.

Puis nous avons accueilli le livre de la Bible comme une Bonne Nouvelle qui nous apporte vie, lumière et réconfort, nous l'avons déposé dans la crèche avec l'enfant Jésus.

PRÉPARATION AUX SACREMENTS

La préparation aux sacrements continue à se faire en vue de la première communion et du premier pardon basé sur la miséricorde de Dieu. Il n'y a pas d'âge pour se préparer à recevoir les sacrements en les considérant comme remède et nourriture de vie chrétienne. Merci aux personnes qui accompagnent ces jeunes qui sont poussières de diamant pour nous tous.

Salut les jeunes

Crevettes au chocolat blanc et purée de chou-fleur



Préparation : 30 min
Cuisson : 30 min
Rendement : 6 entrées



Purée de chou-fleur

- 1 litre (4 tasses) de chou-fleur, coupé en bouquets
- 1/2 oignon, haché finement
- 500 ml (2 tasses) de lait
- 30 ml (2 c. à soupe) de beurre
- Sel et poivre

Crevettes

- 60 ml (1/4 tasse) d'oignon haché finement
- 75 ml (1/3 tasse) de beurre
- 1 gousse d'ail, hachée finement
- 1 tranche de gingembre frais d'environ 1/2 cm (1/4 po)
- 125 ml (1/2 tasse) de cidre
- 350 g (3/4 lb) de grosses crevettes (environ 18)
- 15 g (1/2 oz) de chocolat blanc haché

Préparation

Purée de chou-fleur

1. Dans une casserole, porter à ébullition le chou-fleur, l'oignon et le lait. Laisser mijoter, à couvert, environ 15 minutes. Bien égoutter.
2. Au robot culinaire, réduire le chou-fleur et le beurre en purée lisse. Saler et poivrer. Réserver au chaud.
3. Dans une grande poêle antiadhésive, attendrir l'oignon dans 15 ml (1 c. à soupe) de beurre. Ajouter l'ail, le gingembre et cuire 1 minute. Déglacer avec le cidre et porter à ébullition. Ajouter les crevettes et cuire, à couvert, environ 2 minutes ou jusqu'à ce que les crevettes soient cuites. À l'aide d'une pince, retirer les crevettes de la poêle et les réserver au chaud sur une assiette.
4. Dans la même poêle, ajouter le reste du beurre, le chocolat et laisser réduire jusqu'à ce que la sauce soit légèrement sirupeuse soit environ 1 minute. Rectifier l'assaisonnement. Servir avec la purée de chou-fleur. Servir les crevettes sur la purée de chou-fleur et napper de sauce au chocolat blanc.

Bon appétit!



Amusez-vous bien! (Réponse à la page 11)

	7	5		9				6
	2	3		8			4	
8					3			1
5			7		2			
	4		8		6		2	
			9		1			3
9			4					7
	6			7		5	8	
7				1		3	9	

À colorier



Bricolage amusant pour la semaine de relâche

1 petite **bouteille d'eau en plastique** avec son bouchon

[Colle à prise rapide](#)

[Peinture acrylique](#) ou vinylique

Pinceau

Carton de récupération

Ciseaux

Nettoyer la petite **bouteille d'eau** et la couper en deux.



Peindre les deux parties de la bouteille en orange en utilisant la peinture pure. Laisser sécher.



Peindre le bouchon de la bouteille en marron.



Peindre deux ovales blancs pour faire les yeux du **renard** juste au-dessus du bouchon.

Peindre l'intérieur des yeux du **renard**.



Découper de fines lamelles de carton et les coller en les croisant sur le bouchon pour faire les moustaches du **renard**.



Dessiner un cercle de la même circonférence que la **bouteille** et ajouter deux oreilles. Découper l'arrière de la tête du **renard** et peindre le carton en jaune foncé ou utiliser du carton orange.



Coller l'arrière de la tête du renard : coller la partie ouverte de la **bouteille** sur la tête en carton.



Dessiner et découper la forme de deux gros pieds collés dans du carton de **récupération**.



Peindre les pieds en marron.



Coller les pieds sous le fond de bouteille peint en orange.



Pour terminer, coller la tête sur le corps du **renard**.

Et voilà ! Le petit **renard** en bouteille recyclée est terminé, bravo!



Babillard

Février 2016 vol. 2 no 45



C'est à leur tour de se laisser parler d'amour!

Février :

01-Yannick Lafrance

03-Amélie Lafrance

03-Benjamin Guay

03-Jocelyne Weelhouse

05-Yanick Lacroix

09-Jordan Marcil

11-Cécile Demers

15-Léopold Larouche

17-Caroline St-Amant

24-Yvon Mainville

Mars :

03- Alida Marcil

03-Michel Charland

07-Jean-Claude Trottier

08-Jeanne D'Arc Deschamps

12-Christopher St-Amant

12- Line Roy

17-Johanne Bellefeuille

20-Alexis Marcoux

24-Maxime Grenier Chabot

Banque Alimentaire

Vous êtes dans le besoin? Saviez-vous que la Municipalité de La Motte peut vous offrir le service de la banque alimentaire.

Vous pouvez vous inscrire au : 819 732-2878

Votre appel sera confidentiel

Les prochaines cueillettes sont :

10 février

02 mars

23 mars

France Rheault, responsable

La SADC Harricana est un partenaire incontournable pour la réalisation de vos projets d'affaires!

Elle vous aide à :

Démarrer ou acquérir une entreprise

Moderniser des équipements

Acheter ou rénover un bâtiment

Développer de nouveaux marchés

Financer un fonds de roulement

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS!

SADC Harricana

T. 819 732-8311—sadc@sadc-harricana.qc.ca

www.sadc-harricana.qc.ca

Canada Développement économique Canada appuie financièrement la SADC

▼ FONDS D'INVESTISSEMENT

Prêt aux entreprises jusqu'à

150 000 \$

▼ STRATÉGIE JEUNESSE

Prêt personnel pour les

entrepreneurs âgés de 15 à 35 ans,

5 000 \$ à 25 000 \$

▼ ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI

Service-conseil et assistance en gestion,

mentorat, réseautage, formation et coaching



La cuisine à Mémé

Cuisine Maison

(819) 442-0748

lacuisineameme@hotmail.com

Commander à l'avance

Lucie Carrier, propriétaire

311, chemin St-Luc dans le Village La Motte



95, chemin St-Luc
La Motte (Québec) J0Y 1T0

Téléphone : 819 727-4080

Télécopieur : 819 727-4033

olivier.lemieux@servicesgfe.ca

www.servicesgfe.ca



Martin Roch

Préfet

m.roch@martinroch.com

Municipalité Régionale de

Comté d'Abitibi

571, 1^{re} Rue Est

Amos (Québec) J9T 2H3

Tél. : 819 732-5356

Fax : 819 732-9607

<http://www.mrcabitibi.qc.ca>



Limerie R.D. Viens

Division scierie

- Sciage multi-essences
- Commande sur mesure standard et hors standard
- Production petit et gros volume

Une solution de sciage rapide et économique!

Pour soumissions, communiquez avec nous au :

Tél. : **819 732-6728** • Fax : 819 732-9888 • Rés. : 819 732-2371
667, route 395, Ste-Gertrude-Manneville (Québec) J0Y 2L0



**LA PORTE D'ENTRÉE
POUR VOS PROJETS!**

Pour vos projets d'affaires ou de développement local
Faites appel à l'expertise de votre Centre local de développement

Tél : 819 732-6918 / info@cldebitibi.com / www.cldebitibi.com



NORMAND CHAMPIGNY, ing.

Président et chef de la direction

514 979-4746

nchampigny@sphinxresources.ca

1, Place Ville Marie #2001, Montréal, Qc.
H3B 2C4

NOUVEAU UNIQUE EN RÉGION!

FOREUSE DE PUIITS SUR CHENILLE

LA CHENILLE

- ACCÈS DIFFICILE
- TERRAIN ACCIDENTÉ
- N'ENDOMMAGE PAS LES TERRAINS
- FOREUSE ALLÉGÉE, PLUS COMPACTE

DOUBLE ROTATION

- PERMET L'INSTALLATION DE CRÉPINE
- OFFRE UN SCELLEMENT AU ROC DE QUALITÉ SUPÉRIEUR
- SABOT D'ENFONCEMENT HD À BOUTONS DE CARBURE

FORAGE À ANGLE

- APPLICATION MINIÈRE
- FORAGE SPÉCIALISÉ

**PRODUIT
100%
QUÉBÉCOIS**
RÉALISÉ AVEC LA PARTICIPATION
D'ENTREPRISES LOCALES



Puitbec GROUPE
1-800-567-5829 • WWW.PUITBEC.COM

**L'EXPERTISE
DU FORAGE**
ADAPTÉE À VOS PROJETS

La famille... Êtes-vous là?



avec Monsieur Martin Larocque

Conférencier
www.estimedesoi.ca

Démystifier plusieurs aspects de la vie de parent pour se responsabiliser et parce que... mieux vaut en rire!

Mercredi 10 février 2016

à 19 h 30

à l'Agora de la polyvalente de la Forêt

Un léger goûter sera servi!

Bienvenue à tous!

Cette conférence vous est offerte gratuitement par:



Merci à nos généreux partenaires!



Desjardins
Caisse d'Amos

Coop IGA Amos
Hôtel des Eskers
Club Richelieu d'Amos

TC. Média
Ville d'Amos

Club Rotary d'Amos

Matériaux Blanchet inc.

Assemblée nationale du Québec
(Député monsieur François Gendron)

Support aux aînés de l'Harricana



Un p'tit tour chez vous

En collaboration avec

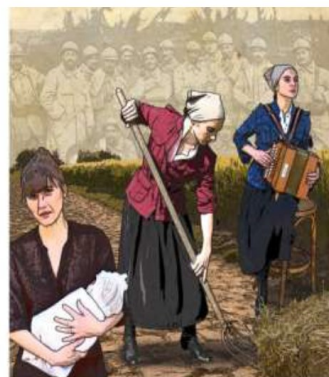
Femmes Ressources

Vous invite à une conférence-rencontre avec

Mme Johanne Lord *Historienne*

*Les oubliées de la
victoire*

**Les femmes pendant la
première guerre mondiale**



Le 5 février 2016

à 13 h 30

au local de

FEMMES RESSOURCES

122, 6ième avenue ouest
Amos

Gratuit et pour tous

Pour plus d'info : Sylvie Turcotte 819 732-6696 poste 3519



Bastien, Lantagne, Richard & Associés Inc .

Notaires & conseillers juridiques

Services professionnels : vente et hypothèque, donation, testament, mandat, convention de conjoint de faits, contrat de mariage, droit commercial et corporatif, ouverture de régime de protection, fiducie entre vifs et testamentaire, etc.

Amos			Senneterre
Serge Bastien Michel Lantagne	Martine Corriveau Valérie St-Gelais Claudine Bérubé	Sébastien Banville-Morin Catherine Pomerleau Annabelle Lefrançois	Yves Richard Paméla Trottier-Poirier
22, 1 ^{re} Avenue Ouest, Bureau 301 Amos (Québec) J9T 1T8 Téléphone : 819-732-2812 Télécopieur : 819-732-7951 pmeinter@notairesabitibi.com			855, 10 ^e Avenue, C.P. 1088 Senneterre (Québec) J0Y 2M0 Téléphone 819-737-2747 Télécopieur 819-737-5027 yrichard@notairesabitibi.com ptrottier@notairesabitibi.com

Une étude de dix (10) notaires à votre service



MESSAGE DU SERVICE DE L'ÉVALUATION DE LA MRC D'ABITIBI

À L'INTENTION DES PROPRIÉTAIRES DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION

Le 29 octobre dernier, un nouveau rôle d'évaluation a été déposé au bureau municipal.

Le rôle est un registre dans lequel apparaissent toutes les évaluations des immeubles sur le territoire de la municipalité.

La confection des rôles d'évaluation est encadrée par la Loi sur la fiscalité municipale et les règlements qui en découlent, par le Manuel d'évaluation foncière du Québec ainsi que les normes de pratique professionnelle de l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec. Selon l'article 5 de la Loi sur la fiscalité municipale, c'est la MRC d'Abitibi qui a la responsabilité de l'évaluation sur le territoire de votre municipalité.

Ce rôle d'évaluation sera en vigueur pour les exercices financiers de 2016, 2017 et 2018. Par rapport à celui qui a servi aux fins de taxation pour l'exercice financier de 2015, le nouveau rôle présente une augmentation moyenne des valeurs imposables de 15%.

DATES

Date du dépôt	2015-10-29	Le rôle a été déposé et est disponible pour consultation au bureau municipal
Date d'entrée en vigueur	2016-01-01	Date à laquelle les valeurs seront utilisées comme base d'imposition, pour les 3 prochaines années
Date de référence au marché*	2014-07-01	Date d'évaluation de tous les immeubles sur le territoire de la municipalité.

*Par exemple, le rôle d'évaluation qui était en vigueur pour l'exercice financier de 2015 avait une date de référence au marché du 1^{er} juillet 2011. Entre ces deux dates d'évaluation, le marché immobilier a été actif et le prix de vente des immeubles a constamment augmenté.

VALEURS

À moins de modifications à votre propriété, votre nouvelle évaluation foncière sera en vigueur pour les trois prochaines années. La valeur inscrite devrait représenter le prix de vente probable de votre propriété, soit sa valeur réelle, au 1^{er} juillet 2014. C'est-à-dire qu'elle devrait représenter sa valeur d'échange, à cette date, sur un marché libre et ouvert à la concurrence, soit le prix le plus probable qui peut être payé lors d'une vente de gré à gré (article 43 L.F.M.).

Il est à noter qu'il n'est pas nécessaire qu'un technicien ait visité votre propriété récemment. La confection d'un rôle d'évaluation équilibré ajuste les valeurs en fonction du marché immobilier. Nous considérons que nos dossiers sont à jour puisque nous procédons à une inspection à chaque fois qu'il y a un évènement qui affecte l'immeuble, par exemple lors d'un permis de rénovation, d'une vente de la propriété ou à l'intérieur d'un délai de neuf ans comme l'exige la Loi (article 36.1 L.F.M.).

COMMENT L'EVALUATEUR DETERMINE-T-IL LA VALEUR REELLE?

Pour déterminer la valeur réelle d'un immeuble, l'évaluateur peut utiliser trois méthodes:

- Méthode du coût
(Coût de remplacement du bâtiment - la dépréciation) + valeur marchande du terrain.
- Méthode de comparaison
Comparaison de ventes récentes d'immeubles semblables avec ajustements appropriés pour tenir compte des caractéristiques différentes.
- Méthode du revenu
Conversion des revenus découlant de la location d'un immeuble, en capital immobilier, après déduction des frais d'exploitation.



HAUSSE DE TAXES ?

Il est faux de dire que l'augmentation du rôle d'évaluation correspond à une hausse du compte de taxes. Le taux de la taxe municipale est fixé en fonction du budget annuel de la municipalité. Les nouvelles valeurs au rôle servent plutôt à la répartition équitable du fardeau fiscal entre tous les propriétaires selon ce qu'ils possèdent.



Toutefois, si la valeur de votre propriété a augmenté plus que la moyenne de la municipalité, il se peut que le montant des taxes foncières en soit influencé. D'autres tarifications, comme le service des ordures ou autres, sont sujettes à des tarifs différents d'année en année et ne sont pas basées sur la valeur de la propriété.

LA NOUVELLE ÉVALUATION EST-ELLE JUSTE ?

La façon la plus simple de vérifier si l'évaluation de votre propriété est juste et raisonnable, c'est de se demander à quel prix vous seriez prêt à vendre votre immeuble.

CONSULTATION

Le rôle d'évaluation et la matrice graphique (carte représentant les propriétés, le plan des terrains) sont des registres publics et vous pouvez les consulter en vous rendant au bureau municipal. Cependant, si vous voulez prendre de l'information sur d'autres immeubles dont vous n'êtes pas le propriétaire, vous devez connaître au moins une des clés d'accès suivantes : le matricule, l'adresse de l'immeuble ou le numéro du lot (information cadastrale).

Par contre, tous les autres renseignements (description de l'immeuble, photo, croquis, etc.) sont strictement confidentiels, et ce, en dépit de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Un propriétaire peut toutefois consulter le contenu de son dossier, mais la loi ne permet pas d'en obtenir copie. Vous pouvez consulter votre dossier d'évaluation, sur rendez-vous, en vous adressant au service de l'évaluation de la MRC d'Abitibi, au bureau de la MRC ou par téléphone au (819) 732-5356.

DEMANDE DE RÉVISION

Si des doutes persistent après avoir rencontré un représentant au service de l'évaluation et consulté votre dossier, il vous est toujours possible de remplir un formulaire de demande de révision. La date limite pour soumettre une demande de révision est le 30 avril 2016.

La demande doit être faite sur le formulaire prescrit et être déposée ou expédiée par courrier recommandé, au bureau de la MRC d'Abitibi situé au 571, 1^{re} Rue Est, Amos (Québec) J9T 2H3. Le règlement no. 59 de la MRC d'Abitibi fixe les frais applicables pour les demandes de révision. Les motifs invoqués à la demande doivent être sérieux et appuyés sur des faits. Le pourcentage d'augmentation en comparant le rôle antérieur ou les voisins ne sont pas considérés comme des motifs raisonnables.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Nous vous invitons à prendre connaissance des informations supplémentaires sur le site internet de la MRC d'Abitibi à l'adresse suivante <http://mrcabitibi.qc.ca/ServEvaluation.aspx>. Vous pouvez y consulter des documents d'informations conçus pour vous. Aussi, vous trouverez de l'information sur le site internet du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire à l'adresse www.mamrot.gouv.qc.ca sous l'onglet Évaluation foncière.

Johanne Robichaud, Évaluatrice Agréée
Directrice – Service d'évaluation
MRC d'Abitibi
571, 1^{re} Rue Est, Amos (Qc), J9T 2H3
819 732-5356



À Vendre

La municipalité de La Motte a une imprimante laser couleur à vendre, cartouche comprise. **Prix demandé : 200 \$**

(Réponse de la page 7)

1	7	5	2	9	4	8	3	6
6	2	3	1	8	7	9	4	5
8	9	4	5	6	3	2	7	1
5	1	9	7	3	2	4	6	8
3	4	7	8	5	6	1	2	9
2	8	6	9	4	1	7	5	3
9	3	8	4	2	5	6	1	7
4	6	1	3	7	9	5	8	2
7	5	2	6	1	8	3	9	4



DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE

Amos le 14 janvier 2016 – Le regroupement *Énergie Famille* invite les familles de la MRC d'Abitibi à profiter d'un plaisir d'hiver, en participant au

concours *Défi Château de Neige* qui se déroulera du 12 janvier au 6 mars.

S'amuser dans la neige, faire un fort est un des plaisirs d'hiver. *Énergie Famille* invite parents et enfants à faire ensemble une forteresse de neige et ainsi courir la chance de gagner l'un des prix du concours *Défi Château de Neige*. Ce concours se divise en 4 catégories:

- Le volet (1) famille invite les jeunes, les parents et leurs amis à se réunir et à construire leur fort à la maison,
- Le volet école (2) et le volet (3) petite enfance vise à promouvoir le défi pour la construction d'un château de neige à même leurs zones récréatives respectives,
- Le volet (4) organismes, municipalités et communautés autochtones invite leur population à construire le plus beau, le plus haut, le plus gros château.

Pour participer au concours, c'est simple. Tout d'abord, il faut construire un château en respectant les quelques règles de sécurité dont les principales sont d'éviter les tunnels, les toits et les portes afin de diminuer le risque d'effondrement et de blessure. Ensuite, s'inscrire selon la catégorie (famille, école, petite enfance, organismes et municipalités) sur le site defichateaudeneige.com/abitibi/ en y mettant une photo. Les participants pourront gagner un des nombreux prix de participation variables en fonction des regroupements.

Le regroupement *Énergie Famille* est fier de s'associer avec *Kino Québec* pour le déploiement régional de ce concours, et ainsi apporter cette activité dans la MRC d'Abitibi.

Énergie Famille est un regroupement d'organismes-partenaires qui ont à coeur l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie par les jeunes de 0 à 17 ans et leurs familles résidant sur le territoire de la MRC d'Abitibi. Notre objectif : mettre en place les conditions nécessaires pour qu'il soit agréable de bouger plus et de manger mieux, tous les jours! *Québec en Forme* est heureux d'accompagner et de soutenir le regroupement *Énergie Famille*.

Québec en Forme accompagne et soutient, partout au Québec, des communautés mobilisées et des organismes promoteurs de projets qui mettent en place toutes les conditions nécessaires afin qu'il soit agréable et facile pour les jeunes, particulièrement ceux issus de milieux défavorisés, de bouger plus et de manger mieux au quotidien.

Renseignements :

Caroline Roy

Coordonnatrice *Énergie Famille*

Téléphone : (819) 732-3221 (poste 3347)

Courriel : energiefamille@hotmail.fr



Le Jardin sur La Motte

Jean-Claude Guay, prop.



**POUR INSCRIPTION
AUX
PANIERES DE LÉGUMES 2016**
**DEMANDEZ VOTRE
FORMULAIRE**

À l'adresse courriel :
rena_691@hotmail.com

Merci de votre encouragement !

819 443-0428

Imprimerie Gaby inc. - 1-844 732-5929

Support aux aînés
de l'Harricana



Un p'tit tour chez vous !

**JEUX
DE MÉMOIRE**



CHANSONS



EXERCICES



CAFÉ



DISCUSSION



...ET PLUS !

La Motte

Les 9 et 23 février 2016

Les 8 et 22 mars 2016

Au sous-sol de l'église

Agenda municipal

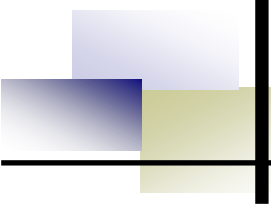
Février 2016 vol. 2 no 45

Centre de santé et de services sociaux Les Eskers de l'Abitibi  HORAIRE • Février 2016 local de santé Infirmière (Andrée Croteau) lundi 1^{er} février - Prises de sang (8 h 30 à 9 h 30) - Consultation au local de santé (9 h 30 à 11 h 30) lundi 15 février - Consultation au local de santé (9 h à 11 h 30) lundi 22 février - Consultation au local de santé (9 h à 11 h 30) Intervenante sociale (sur rendez-vous)* (Annik Lagacé) • Veuillez s.v.p. prendre rendez-vous au 732-3271. Merci!	Centre de santé et de services sociaux Les Eskers de l'Abitibi  HORAIRE • Mars 2016 local de santé Infirmière (Andrée Croteau) lundi 7 mars - Prises de sang (8 h 30 à 9 h 30) - Consultation au local de santé (9 h 30 à 11 h 30) lundi 14 mars - Consultation au local de santé (9 h à 11 h 30) lundi 21 mars - Consultation au local de santé (9 h à 11 h 30) lundi 28 mars - Congé de Pâques Intervenante sociale (sur rendez-vous)* (Annik Lagacé) • Veuillez s.v.p. prendre rendez-vous au 732-3271. Merci!
LOCAL DE SANTÉ DE LA MOTTE Sous-sol de l'église (Salle des Pionniers) Téléphone : 732-2708	LOCAL DE SANTÉ DE LA MOTTE Sous-sol de l'église (Salle des Pionniers) Téléphone : 732-2708



FÉVRIER 2016

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
	1 Prises de sang	2 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	3 Zumba 19 h	4	5 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	6
7 Messe à La Motte 10 h	8 Conseil Municipal 19 h 30	9 Biblio 18 h 30 à 20 h 30 Un petit tour chez vous	10 Cueillette de denrées Zumba 19 h	11	12 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	13 Show de la Pariote On chante Brel 
14 Messe à St-Mathieu 10 h	15	16 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	17 Zumba 19 h	18	19 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	20
21 Messe à La Motte 10 h	22 Table de concertation 19 h 30	23 Biblio 18 h 30 à 20 h 30 Un petit tour chez vous	24 Zumba 19 h	25	26 Biblio Fermée	27
28 Messe à St-Mathieu 10 h	29 Début semaine de relâche					



MARS 2016

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
	Semaine de relâche					5
6 Messe à La Motte 10 h 	7 Prises de sang	8 Biblio 18 h 30 à 20 h 30 Un petit tour chez vous	9 Zumba 19 h	10	11 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	12
13 Messe à St-Mathieu 10 h	14 Conseil Municipal 19 h 30	15 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	16 Zumba 19 h	17	18 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	19
20 Messe à La Motte 10 h	21	22 Biblio 18 h 30 à 20 h 30 Un petit tour chez vous	23 Cueillette de denrées Zumba 19 h	24	25 Biblio Fermée	26
27 Messe à St-Mathieu 10 h Dîner de Pâques à La Motte	28 Congé de Pâques	29 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	30 Zumba 19 h	31		